



INTERFÉDÉRALE DU 11 MAI 2016

UNSA : pas mandatée, téléconférence demain, fera des propositions demain, fermée sur aucune modalité.

SUD : mandat impératif pour reconductible pur à partir du 18 mai 2016 en lien avec le mouvement interpro. Considère que ce sera « mort » début juin et veut éviter les débats sur l'Euro de foot.

CFDT : pas mandatée, téléconférence le 17 mai 2016, attente du résultat des négociations avec l'entreprise, hypothèse de partir fin mai / début juin.

Dans ces conditions, la construction d'une perspective unitaire était plus que difficile, malgré un constat commun sur l'insatisfaction concernant les positions patronales.

L'analyse de la CGT reste la même : pour gagner, il faut construire une mobilisation de haut niveau capable de tenir dans la durée sans érosion et en impliquant tous les cheminots.

La forme de lutte doit donc tenir compte de tous les impératifs :

- Peser sur les négociations restantes avec le patronat (18 et 19 mai, 25 et 26 mai, et 1^{er} et 2 juin 2016) ;
- Être en capacité de peser sur l'écriture d'un éventuel 2^{ème} décret ministériel s'il n'y a pas de CCN validée et qui pourrait intervenir en juin ;
- Elever le niveau du rapport de forces, après plusieurs grèves de 24h et la manif du 10 mai, tout en intégrant les difficultés financières grandissantes des cheminots.

Dans ces conditions, la Fédération a déposé un préavis de grève reconductible de 2 jours par semaine. Il couvre chaque semaine la période débutant le mardi à 19h00 et s'achevant le vendredi à 08h00. Ce préavis prendra effet le mardi 17 mai 2016 à 19h00.

